

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS**

◆◆◆◆◆◆◆◆

**Réunion du Comité Syndical  
du 17 mars 2021**

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
<b>1057</b>	20	12	1	7

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni, **mercredi 17 mars 2021 à 14 h à SAINT-LO**, au Conseil départemental, en présentiel et visio-conférence, sur convocation du 9 mars 2021.

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : M. Jean LEPETIT

**ETAIENT PRESENTS**

Délégués du conseil départemental titulaires :

En présentiel

M. Alain NAVARRET, Président du SMEL

M. Jean-Paul FORTIN, canton la Hague

Mme Dominique LARSONNEUR-MOREL, canton Agon-Coutainville, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente

M. Jean LEPETIT, canton Val de Saire

En visioconférence

M. Jean-Marc JULIENNE, canton Granville

M. Gilles LELONG, canton Tourlaville

M. Jean MORIN, canton Créances

Délégués des EPCI titulaires et suppléante

En présentiel

M. David LEGOUET, Communauté d'agglomération du Cotentin, 2<sup>ème</sup> Vice-Président

En visioconférence

M. Yves ASSELINE, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Didier LEGUELINEL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, Communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, Communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

**ETAIENT EXCUSES**

Délégués du conseil départemental titulaires :

M. Jean-Dominique BOURDIN, canton Coutances

M. Jacques COQUELIN, canton Valognes

Délégués des EPCI titulaires :

M. Alain BACHELIER, Communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, Communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, Communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Céline LAUTOUR, Communauté de communes de la Baie du Cotentin

**Programme « ECO 2 Normandie » : Diagnostic technico-économique des productions ostréicoles et mytilicoles normandes**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du 17 mars 2021 explicité en séance ;

Après en avoir délibéré, le comité du SMEL, à l'unanimité des participants,

**décide** la conduite du projet « ECO 2 Normandie » : Diagnostic technico-économique des productions ostréicoles et mytilicoles normandes, en partenariat avec le réseau des 4 centres techniques, (CEPRALMAR, CAPENA, SMIDAP, SMEL), visant aux 3 grands objectifs ci-après :

- L'exploration précise des pratiques ostréicoles et mytilicoles en Normandie ;
- La description précise des différents cycles de production et des différentes tâches conduisant à la commercialisation des produits ;
- L'identification des besoins technico-économiques des entreprises normandes pour répondre au mieux aux enjeux identifiés par la profession.

Etant précisé que le SMEL associera le CRC Normandie-Mer du Nord à ces travaux ;

Le coût prévisionnel est de 32 233 € qui serait financé à hauteur de 80% par du DLAL FEAMP.

Ce programme est envisagé sur une durée d'un an du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 Mars 2022.

**autorise** le Président du SMEL à signer les documents inhérents à la réalisation de ce projet.

**Pour extrait conforme,**

**Le président du SMEL,**

**Alain NAVARRET**

